



CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

[@CaroleDelga](https://twitter.com/CaroleDelga)

Paris, le 23 septembre 2014

N° 053

Carole DELGA présente les résultats de l'Opération Interministérielle Vacances

Carole DELGA, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie Sociale et Solidaire, se félicite de l'action menée par les services de l'Etat dans le cadre de l'opération interministérielle vacances (OIV) pour protéger les consommateurs durant la période estivale.

L'Opération Interministérielle Vacances est une campagne interministérielle de contrôle, pilotée par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), qui vise à lutter contre les pratiques déloyales, les abus ou autres infractions qui empêcheraient les estivants de profiter pleinement de leurs vacances. Cette année, la vigilance des services s'est prioritairement exercée dans quatre domaines : les marchés forains, les activités de loisirs et équipements sportifs, l'hébergement de vacances et le tourisme historique.

Entre le 15 juin et le 15 septembre 2014, les agents relevant de la DGCCRF ont ainsi contrôlé plus de 31 000 établissements situés dans les zones touristiques. Ces inspections ont donné lieu à 2 100 procès-verbaux, 2 400 mesures administratives et 17 400 rappels de la réglementation aux professionnels concernés.

Si le taux d'anomalie global reste similaire à celui de 2013, les contrôles ont mis en évidence que des progrès restaient à réaliser en matière d'information du consommateur, notamment pour l'étiquetage des produits, l'information sur les prix et les conditions de vente. La maintenance des équipements sportifs et de loisirs doit également faire l'objet d'un suivi attentif de la part des professionnels. Dans le domaine de l'hébergement, les contrôles ont mis en évidence que la nouvelle réglementation en matière de classement avait été bien intégrée par les professionnels.

Contact presse :

Cabinet de Carole DELGA - Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON
01 53 18 44 13 - sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr